

Pour les Journées du patrimoine qui se tiennent les 14 et 15 septembre, le manoir du Catel à Ecretteville-lès-Baons ouvre ses portes et propose deux concerts des musiciens de l'Opéra de Paris et une conférence sur son histoire.



image Eric Follain / Association du manoir du Catel

Il est des lieux qui offrent d'emblée d'étonnantes vibrations. Est-ce la pureté ou la beauté de leurs lignes ? Sont-ce ces pierres chargées d'une longue histoire que l'on ignore encore ? Sont-ce tous ces mystères qu'elles gardent jalousement et que l'on perçoit ? Le manoir du Catel, situé à Ecretteville-lès-Baons, fait partie de ces joyaux architecturaux dont on ne se lasse pas d'admirer, d'observer, d'imaginer leur histoire.

Le manoir du Catel reste le plus ancien manoir seigneurial de Haute-Normandie. Il a été construit entre 1267 et 1270, sous Saint Louis par Richard de Treigots, dixième abbé de Fécamp, sur des terres données par Richard II, alors duc de Normandie, à cette puissante abbaye. Symbole de l'autorité spirituelle des abbés de Fécamp, il était ainsi le lieu où l'on rendait la haute justice.

Le manoir du Catel vaut non seulement plus d'un simple coup d'œil pour ces deux tours, cette porte imposante, mais aussi pour tous ces graffitis, une trace de vie de ces prisonniers qui attendaient d'être jugés. Et surtout pour mesurer tout le travail effectué et l'énergie déployée pour sauver ce monument. Frédéric Toussaint, homme passionné et tenace, a sauvé le manoir du Catel il y a treize ans et lui a redonné tout son éclat.

Une exposition retrace toutes les étapes de cette restauration et présente également le manoir tel qu'il pouvait être au XIIIe siècle avec un pont-levis, des douves... L'histoire ne s'arrête pas là puisqu'une campagne de fouilles a été

entreprise au printemps. Thomas Guérin, archéologue, dévoilera dimanche 15 septembre les premiers conclusions.

Les journées du patrimoine au manoir du Catel

Samedi 14 septembre :

- visites libre et guidées

Dimanche 15 septembre :

- visites libres et guidées
- 14h45 : le Quintette de cuivres de l'Opéra de Paris (Marc Geujon et Alexis Demailly, trompettes, Guillaume Begni, cor, Nicolas Vallade, trombone, Fabien, tuba) interprètent des œuvres de Gabrielli, Susato, Dukas.
- 15h30 : conférence de Thomas Guérin, archéologue
- 17 heures, le Quatuor à cordes de l'Opéra de Paris (Cyril Ghestem et Aya Sabouret, violons), Marion Duchesne, alto, Aurélien Sabouret, violoncelle) interprètent des œuvres de Mendelssohn, Vivaldi, Piazzolla, Debussy.

Infos pratiques

- Le manoir du Catel est ouvert samedi 14 septembre de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche 15 septembre de 14 heures à 18 heures.
- Tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 18 ans.
- www.manoirducatel.com
- Programme complet des Journées du patrimoine sur www.culturecommunication.gouv.fr/Regions.Drac-Haute-Normandie